

Rapport du Groupe de Travail « Energie »

Gal Pays des Condruses du 28/02/2018

La réunion s'est tenue au GAL le 28 février 2018 de 19 :00 à 22 :00.

20 Participants de la Province de Liège, du GAL Pays des Condruses, citoyens des communes, Condroz Energie Citoyenne, Eole Modave, Energie et Développement local, Ecopasseurs, ADL Marchin, asbl Devenirs.

Introduction par Marc Wauthelet

La réunion a débuté par une introduction de Marc Wauthelet (chargé de projet Energie au GAL Pays des Condruses) : présentation de l'historique et des différentes activités du GAL Pays des Condruses. Le Groupe de Travail Energie est en continuité du comité Pollec et s'élargit pour englober le plus d'acteurs 'énergiques' possibles du territoire.

Présentation des formations et ateliers à la mise en œuvre d'eco-matériaux (isolation et enduits naturels) par Jérôme Clajot, asbl Devenirs



Des modules de sensibilisation et de formations à l'isolation et enduits naturels sont organisés régulièrement par l'asbl Devenirs sur le territoire du GAL, voir page facebook de devenirs (<https://www.facebook.com/Devenirs-ASBL-225411267569770/>)

Des chantiers participatifs (sur bâtiments communaux) et suivis de chantier (chez des particuliers) sont aussi assurés.



Les prochaines dates :

- Le samedi 3 mars à Strée de 10h à 16h : atelier enduits naturels.
- Le mardi 5 mars à Strée de 10h à 16h : atelier enduits naturels. COMPLET.
- Le samedi 10 mars à Strée de 10h à 13h : atelier isolation écologique.
- Le samedi 17 mars à Strée de 10h à 13h : atelier peintures naturelles.
- Le samedi 24 mars à Strée de 10h à 16h : atelier enduits naturels.
- Le samedi 31 mars à Strée de 10h à 13h : atelier isolation écologique.

Info et inscriptions : Jérôme Clajot 085/41.31.91 ; 0496/98.78.14 ; j.clajot@devenirs.be

Pour suivre les infos, voir le facebook très intéressant de Devenirs !

Les personnes formées peuvent effectuer leurs travaux d'éco-rénovation chez eux. Le programme suivant (présenté ci-dessous) pourraient contribuer à trouver les moyens de les financer.

Devenirs asbl est le partenaire du projet « Logement et ruralité : innovation et solidarité » du GAL Pays des Condruses qui démarre en ce moment.

Présentation de Thierry Laureys (energie et développement local)

Contact : Energie & Développement Local - Thierry Laureys - Rue de Jolimont, 2 B-5600 Romedenne - Tél 082 / 67 86 92 - GSM 0472 / 34 36 52 - E-mail : thierry.laureys@endevlocal.be



Mr. Laureys, avec Daniel Comblin, a mené un expérience intéressante au niveau de la ville de Gembloux : « **Rénovation énergétique du bâti existant Accompagnement & mobilisation des citoyens en Wallonie** ». Il est venu présenter les résultats. Le GAL souhaiterait mettre en place ce genre de mécanismes qui permet de mobiliser les citoyens et les entreprises pour des projets d'économie et de production d'énergie.

CONTEXTE : Rappel de l'origine du plan Pollec (Convention des Maires) et de l'évolution ; de 30 communes en 2012 à 74% des communes wallonnes en 2016. Plus de 7763 communes en Europe ont signé la Convention des Maires, dont les 7 communes du GAL PC.

POTENTIEL principal de réduction des émissions CO2 (hors mobilité) : Rénovation (isolation !) des bâtiments privés + Photovoltaïque + chaudière bois ...

RESULTATS à Gembloux : 62 participants, 35 ménages avec devis signés ; 900.000 euros d'investissement, uniquement avec des eco-matériaux ! Sur les 33 ménages, la réduction d'émission de l'habitat est de 33% ! NB : beaucoup de devis demandés, moins signés. PAC (pompe à chaleur) : uniquement intéressante si rénovation globale ; solaire thermique : ne serait pas assez rentable.

METHODE : (1) sélection d'entreprises locales avec rayon de 35km ; (2) campagne de mobilisation citoyenne = communication (3) Audits/scans ; (4) devis ; (5) réunion d'aide à la décision avec plan d'autofinancement partiel ; (6) réalisation et suivi de chantier



Des calculs d'autofinancement sont présentés en considérant différents cas de figure. En considérant des prêts à 2% durant 15 ans, les mensualités sont faibles, voir même inférieures au gain économique sur la consommation énergétique.

Les deux premières cibles sont les propriétaires et/ou copropriétaires. Les 3èmes et 4èmes cibles sont les propriétaires en « précarité énergétique » et les locataires (prévus pour 2019). Une coopérative est en cours de construction pour agir comme tiers-investisseur.

POTENTIEL EN WALLONIE : le potentiel est non seulement écologique, mais également économique et social : 18.993 emplois pourraient être créés de manière durable durant 20 ans en Wallonie ! En considérant 12 emplois directs et indirects par million d'euros de demande

Sur le territoire du GAL, en considérant un investissement moyen par habitation de 47.600 euros, 245 emplois pourraient être créés durant 20 ans.

BUDGET : par opération ou 25000 habitants :

- la Commune paie 2.000 euros, voire plus pour un ensemble de communes (avec plafond à 50% des frais de campagne de communication/mobilisation) + 3% des devis signés (avec plafond à 19.500 euros pour base de 650.000 euros TVAC).
- Les 15 entreprises sélectionnées paient 500 euros de sponsor à la campagne de communication + 3% par devis signé (sans plafond)

En cas de problème, une séance de médiation est organisée, si non relégué vers la confédération de la construction.

PRINCIPALES QUESTIONS ET REMARQUES :

Général :

- L'isolation des bâtiments permet de **donner de la valeur aux anciens logements**

- Globalement la démarche est cohérente et motivante
- Partir sur un Cahier des Charges large puis affiner en négociation avec les offrants ?

Cible

- La **revente de bâtiments existants** (biens d'occasion) constitue une cible importante
- Comment cibler des **locataires** mobiles, les ménages **précaires** ?
- Réaliser un **cadastre énergétique** ?
- Réaliser une **thermographie aérienne** ?
- Pourquoi se limiter aux **écomatériaux** ? Il s'agit d'un souci de cohérence, mais cela permettra-t-il d'atteindre un chiffre suffisant ? Quelle balance **économique – écologique** ?
- Si le marché est trop important, cela permet-il un accès aux **petits entrepreneurs** ? Le marché est divisé par lots !

Budget/financement

- Le **budget** nécessaire au développement de ce projet pourrait provenir de **ré-affectation de primes communales existantes** à la rénovation (ex de communes du GAL où il existe des primes communales à la rénovation ou à l'installation de chauffe-eau solaire)
- Serait-il possible d'augmenter la **négociation sur les offres** de manière à réduire la part communale ?
- **Prêt** : apparemment difficile d'accès à crédit pour une durée supérieure à 10 ans ? Pousser pour des prêts pour rénovations !
- Réalisme d'un remboursement sur 35 ans d'installations à durée de vie moindre ? Les mensualités sont à calculer sur base d'un audit chiffré (rem. : en Autriche, on peut revendre son habitation avec un crédit 'rénovation' en cours)
- Comment **sécuriser les remboursements** ?
- Attention à des tiers-investisseurs qui seraient trop gourmands !
- **L'incertitude au niveau des primes et des politiques** futures (ex PV) rendent parfois difficiles les investissements (manque de confiance)
- **Les primes wallonnes** sont complexes (intérêt de la démarche d'accompagnement !)
- La logique pourrait être appliquée à l'achat **groupé d'éco matériaux** !
- Participer au chantier permet de réduire la facture !
- Une synergie est demandée avec Devenirs asbl et le projet Logement du GAL. Aussi, Eole Modave propose de collaborer pour affiner la méthode pour le GAL Pays des Condruses.

Qualité et suivi

- Attention à des entreprises qui casseraient les prix au détriment de la **qualité (à Gembloux, une entreprise a été exclue)**
- L'accompagnement pour les audits est intéressant ! et demandé !
- **Le suivi du projet** est essentiel, notamment la **Réception de chantier** (se pose la question de la vérification de la qualité de mise en œuvre d'un isolant p.ex)
- Quid d'entreprises locales qui **sous-traiteraient** ?
- Que faire avec **des particuliers qui ne signent pas un devis**, mais bénéficie de tout le travail préalable ?

Technique

- Une priorisation des actions est importante : ex : Les chaudières biomasse ne seraient pas adaptées à des bâtiments basse énergie.
- 2 cibles principales pour les bâtiments privés: **l'isolation et le PhotoVoltaire**

Geoffroy Germeau

Marc Wauthelet

GAL Pays des Condruzes, Projet 'Transition énergétique territoriale'

A.s.b.l. Groupe d'Action Locale Pays des Condruzes
Rue de la Charmille, 16 4577 Modave www.galcondruzes.be
« Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales »

